

ANGLAIS

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Jean-Christian VINEL, Stéphane PORION

Coefficient 3

Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 20 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien

Types de sujets donnés : texte extrait d'un document à caractère historique de la période couvrant les années 1750 à nos jours.

Modalité de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Au cours de l'oral de la session 2015, cinq candidat(e)s ont été auditionné(e)s par le jury. Le hasard du tirage au sort des sujets a conduit les candidats à être interrogés uniquement sur le domaine britannique. Pour la session suivante, le jury veillera à un équilibre entre les textes relevant du domaine britannique et ceux du domaine américain. Un candidat a reçu l'excellente note de 18/20, deux autres ont obtenu respectivement 14/20 et 11/20 sur le même texte, alors que les deux derniers candidats ont eu 07/20 et 03/20. Ainsi, la moyenne de cette épreuve est légèrement en hausse cette année et s'établit à 10,6/20 (contre 10,25 l'an dernier) avec un écart-type de 5,86 (contre 6,08 en 2014).

Trois textes ont été proposés aux candidats : l'un portait sur la vision de la monarchie britannique et le point de vue de ses détracteurs et a permis à un candidat d'obtenir 18/20 ; le second sur la question de la Britannicité défendue par Gordon Brown en janvier 2006 (un an avant le 300^e anniversaire de la loi d'Union avec l'Écosse), et le dernier sur les idées d'Annie Besant quant à la question du combat pour la citoyenneté des femmes au tournant du XX^e siècle. Toutefois, cette année encore, en raison de la configuration du planning, un optionnaire a été entendu sur un texte proposé à ses camarades passant l'épreuve commune de langue vivante en anglais (« *History Lessons We should Learn* ». Les attentes du jury étaient donc adaptées, comme les années précédentes, à un degré de préparation plus poussé et à un niveau de connaissances et de langue plus élevé.

Deux candidats ont donc travaillé sur la représentation de la monarchie britannique, à l'occasion du jubilé de 2012, tant par ses soutiens, que par ses détracteurs (les républicains, clairement mentionnés dans le document). Ce texte consistait à s'interroger sur la fonction et les pouvoirs de la souveraine, ainsi que sur le regain de popularité de la monarchie britannique, lié au contexte du jubilé, alors que dans le même temps l'opposition républicaine se faisait également entendre. L'une des erreurs fut d'identifier « les républicains » comme le Parti Républicain américain. Le document visait aussi à prendre l'histoire constitutionnelle de la Grande-Bretagne dans son intégralité, car plusieurs dates-clés ou événements majeurs étaient mentionnés (« *Magna Carta* », « *The Glorious Revolution* » ou « *The 1884 Reform Act* »). Une méconnaissance de ces références qui devaient être connues ont conduit une candidate à de fâcheux contre-sens ou à des erreurs rédhibitoires : affirmer que le suffrage universel fut mis en place dans le pays au XIX^e siècle (en citant « *the 1884 Reform Act* ») ou que Cromwell a renforcé la monarchie au XVII^e siècle ! Le jury a eu le regret de constater qu'un manque de connaissances et de distance critique vis-à-vis du point de vue biaisé du journaliste ont poussé la même candidate à ne faire que de la paraphrase maladroite sans essayer de dégager une problématique et des axes d'analyses intéressants dans son commentaire pour traiter le document. L'entretien n'a pas permis de remonter la candidate qui s'est fourvoyée dans des erreurs supplémentaires. Au contraire, une analyse fine du texte a permis

à l'autre candidat de remettre toutes ces références en perspective et de parler de l'expérience du Commonwealth (1649-1660) lorsque la monarchie fut abolie, et de la *Bill of Rights* et de la fin de la *Glorious Revolution*, au moment où fut mise en place en Grande-Bretagne une monarchie parlementaire. Par ailleurs, le jury a apprécié toutes les bonnes remarques sur les enjeux de la constitution non-écrite du pays et du rôle de la reine dans le dispositif, ainsi que sur la loi récente qui a modifié l'ordre de la succession.

Deux autres candidats ont travaillé sur le texte d'Annie Besant et ont offert des prestations inégales, même si les enjeux du texte ont bien été cernés dans les deux cas. Aucun des deux ne connaissaient vraiment cette femme importante au tournant du XX^e siècle, mais une meilleure maîtrise du contexte historique (combat des suffragettes, parallèle avec les positions de John Stuart Mill ou de Mary Wollstonecraft sur la situation des femmes, les trois réformes électorales, combat de Josephine Butler en faveur des prostituées) et un entretien productif ont permis à une candidate d'obtenir 14/20. L'autre prestation était toutefois acceptable (11/20). On signalera ici que le mot « *women* » est mal prononcé au pluriel, et que le mot « *femininity* » est devenu un barbarisme (« **feminity* »). Rappelons également que « **the society* » est une erreur récurrente. Le jury a apprécié la bonne utilisation de l'idée de « *a Whig vision of history* ».

Le dernier optionnaire a traité de l'idée de Britannicité défendue par Gordon Brown en 2006, avec un texte qui indiquait également tous les obstacles à cette identité britannique (dévolution, montée des nationalismes au Royaume-Uni, xénophobie, apathie de la population). Le document invitait le candidat à expliquer dans quelle mesure le Chancelier de l'Échiquier offrait une vision whig de l'histoire pour asseoir son propos. Le candidat était manifestement nerveux et a peu regardé le jury, commettant un certain nombre de fautes graves, telles que « **seeked* », un emploi erroné récurrent de l'article « *the* » (« **the British identity* » par exemple) ou de la préposition « *of* » (« **the reasons of* » ou « **a decrease of something* »). Son analyse était souvent trop paraphrastique et les références civilisationnelles utilisées étaient souvent trop superficielles ou mal/peu expliquées. L'entretien n'a pas permis de remédier à ces défauts.

Dans l'ensemble, les prestations orales des candidats optionnaires comme des non-optionnaires ont, cette année comme l'an dernier, traduit un effort appréciable pour combler les lacunes signalées en 2014 dans leur connaissance du domaine britannique. Nous les encourageons à poursuivre sur cette voie. Tout comme l'an passé, le jury encourage les candidat(e)s futurs ou malheureux(es) à poursuivre leurs efforts pour éviter de faire l'impasse sur les évolutions récentes des systèmes politiques et des moments fondateurs de l'histoire constitutionnelle britannique, et à s'exercer plus souvent à la prise de parole en anglais, afin de mieux apprendre à se détacher de leurs notes et articuler de façon claire.

Statistiques de l'épreuve :

Note minimum : 03/20

Note maximum : 18/20

Moyenne: 10,6/20

Ecart type : 5,86

Textes proposés :

“Forget the Queen's jubilee. Let's have a knees-up for the Magna Carta”, *The Guardian*, 27 May 2012 (notes obtenues : 18, 03).

Annie Besant, “The Way Out of the Present Difficulty”, 23 June 1914 (notes obtenues: 14, 11)

“History Lessons We Should Learn”, *The Observer*, 15 January 2006 (note obtenue: 07)